

Réf: Dossier 345359

Avis de constitution

SOCIETE « AMVJ ÉTABLISSEMENT »

Siège Abidjan Commune de Cocody Riviera
Palmeraie, LOT 7042 BIS ILOT 163, 04 BP 1703 ABIDJAN
04, Côte d'Ivoire ;, Lot 7042, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMVJ ÉTABLISSEMENT »

Objet : Transfert national et international d'argent

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Commune de Cocody Riviera
Palmeraie, LOT 7042 BIS ILOT 163, 04 BP 1703 ABIDJAN
04, Côte d'Ivoire ;, Lot 7042, Ilot 163

Dirigeant(s) M ACQUET MARTIN VICTOIRE JUNIOR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09663 du 23/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57503/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

